

Crest, le 22 mars 2024

Les entreprises, mobilisées pour la 14^e édition du Challenge Mobilité Régional

La Région Auvergne-Rhône-Alpes organise la 14^e édition du Challenge Mobilité, à destination des établissements employeurs des 12 Départements de la Région. Le 4 juin, tous les établissements drômois sont mis au défi de mobiliser leurs salariés pour une journée de promotion des modes alternatifs à la voiture individuelle.

Un outil de sensibilisation au service des employeurs

Les établissements privés comme publiques, de 1 à plusieurs centaines de salariés, sont invités à s'inscrire au Challenge Mobilité Auvergne-Rhône-Alpes. Événement incontournable, le Challenge Mobilité donne l'occasion aux employeurs de sensibiliser les salariés sur leurs déplacements domicile-travail et de les encourager à expérimenter de nouveaux modes de déplacements pour ce trajet quotidien.



Un défi collectif

Les établissements participants concourent au podium régional mais aussi local. Le défi : qu'un maximum de salariés se rendent sur leur lieu de travail avec un mode alternatif à la voiture individuelle (télétravail, covoiturage, vélo, marche, transports en commun, trottinette, cheval, canoë, etc.).

Des relais locaux pour accompagner les employeurs

Chaque département dispose d'un ou plusieurs relais locaux de l'événement. Leur rôle : accompagner les établissements dans la mise en place de l'événement, de l'inscription à la saisie des résultats. En Drôme et Ardèche, trois relais locaux sont à

disposition des employeurs : Valence Romans Déplacements pour l'Agglomération de Valence – Romans, Dromolib pour le territoire drômois et l'ALEC07 pour le territoire Ardéchois.

DROMOLIB

Dromolib, association de promotion de l'écomobilité en Drôme, accompagne collectivités locales, entreprises et habitants dans leurs démarches mobilité.

Ses activités : accompagnement, développements de services, animation, formation.

Relais local du Challenge depuis 10 ans, l'association accompagne les établissements dans leurs réflexions d'animations et de communications.

Inscription au Challenge Mobilité : challengemobilite.auvergnerrhonealpes.fr

Contact du relais local Dromolib : ambre.plante@dromolib.fr

Quelques chiffres en Drôme

En 2023, 164 établissements ont participé au Challenge, soit 1412 salariés et 19 355 kilomètres parcourus en modes alternatifs.

Les modes alternatifs privilégiés en Drôme : Vélo (36%) ; Covoiturage (31,4%) ; Télétravail (11%) ; Transports en commun (1%)



Contact presse :

Ambre Plante – DROMOLIB

ambre.plante@dromolib.fr

07 68 82 30 94 / 04 75 82 92 67